

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal - Séance du 30 septembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 17 | ABSENTS EXCUSÉS 6 | VOTANTS 22

OBJET : N° L24-09/08-52/FI DECISION MODIFICATIVE N°1

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le vingt-cinq septembre 2024 s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Saliha EL AMRANI, Patrick TRACHET, Valérie LEVERNIER, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Pierre MEUNIER, Gérard FERAUDET, Hicham TARZA, Nicole CAMPANER, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Sophie SEIGUE donne procuration à Mme Josiane ROCHE, Jean-François LAMOTHE, Josette MASSARIN donne procuration à Fernand ESCALIER, Jean-Pierre DORIAN donne procuration à Christine JOUANNO, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER, Patricia COURANJOU donne procuration à Jean-Luc BELLEINGUER.

Le scrutin a eu lieu, Mme Christine JOUANNO a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

M le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°1 présentée en annexe.

M le Maire précise les contours de cette décision modificative :

En dépenses de fonctionnement : +72368€

Chapitre 011 « Charges Générales » : +19500€
Chapitre 012 « Charges de personnel » : -4134€
Chapitre 014 « Atténuation de produits » : +14400€
Chapitre 65 « Charges de gestion courante » : +7310€
Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : +5000€
Chapitre 68 « Dotations aux provisions » : -16980€
Chapitre 023 Autofinancement: +47272€

En recettes de fonctionnement : +72368€

Chapitre 013 « Atténuation de charges » : -25362€
Chapitre 70 « produits des services » : +19668€
Chapitre 73 « Impôts et taxes » : +9400€
Chapitre 74 « Dotations » : +37.512€
Chapitre 75 « Autres produits » +31150€

Ville de Castillon-la-Bataille
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal - Séance du 30
septembre 2024

En dépenses d'investissement : +463711 €

Chapitre 204 « Subventions d'équipement » : +5000€

Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : +260711 €

Chapitre 041 « opé patrimoniales » : +198000€

En recettes d'investissement : +463711 €

Chapitre 13 « Subventions » : 160053€

Chapitre 16 « Emprunt » : +66666€

Chapitre 10 « dotations » -20280€

Chapitre 024 : « produits de cession » : +12000€

Chapitre 021 Autofinancement: +47272€

Chapitre 041 opé patrimoniales : +198000€

Le Conseil Municipal,
Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
adopte la décision modificative n°1**

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 30 septembre 2024

**Le Maire,
Jacques BREILLAT**

